

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des Libéraux Valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4.—
Trois mois fr. 3.—
Etranger: (Union postale) fr. 12.—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
la ligne ou son espace:
Canton 15 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à Sion, Lausanne, Genève, et à l'Imprimerie du journal

Un regard en arrière

L'an de grâce 1901, en inaugurant un siècle, n'a rien inauguré d'autre. L'homme est resté le même et les événements ont suivi leur cours; nous avons pris l'habitude de changer, en tête ou à la fin de nos lettres, un 8 vieilli en un 9 qui vieillira bientôt, et voilà tout.

En France, le ministère Waldeck-Rousseau a tenu bien au delà de ce qu'il avait promis. Non seulement, il a duré, mais il a accompli une œuvre qui lui survivra. Ce serait déjà un immense service rendu à la démocratie française, que de lui avoir prouvé que le régime parlementaire pouvait lui donner un gouvernement capable de hauts desseins et de longues pensées. Il y a plus. Si Waldeck-Rousseau a définitivement clos „l'incident“ Dreyfus, comme disait le général de Gallifet, en usant de la méthode la plus habile, sinon la plus courageuse, et s'il a enlevé ainsi au nationalisme menaçant son arme la plus redoutable, il a liquidé avec une rare virtuosité la question brûlante des congrégations religieuses: la loi sur les associations est, quoiqu'on l'ait accablée des plus infamantes épithètes, une loi libérale et prudente, une loi d'ordre et de liberté. En matière internationale, les succès du ministère n'ont pas été moins marquants; si

l'imbroglia franco-turc et son règlement énergique n'ont pas laissé de fortifier le prestige de la République, la visite du tzar a détruit toutes les espérances des ennemis de Waldeck. L'honnête homme, très simple et très cordial, qui a succédé au majestueux et prétentieux Félix Faure, n'a pas peu contribué à la trêve féconde qui étend ses bienfaits sur le pays après tant d'années de stérile et bruyante politique.

Les Anglais n'ont pas à se louer de 1901. Ils ont perdu leur reine, qui personnifiait tout un ensemble de traditions et de vertus précieuses. Leur nouveau roi, qui fut le légendaire „prince de Galles“ de la chronique parisienne, aura-t-il les sentiments mesquins et les vues étroites de ceux qui ont beaucoup à se faire pardonner? S'il a du cœur, il voudra mettre un terme à l'horrible guerre qui ensanglante l'Afrique du Sud. Que Kruger ait eu des torts, au début, ou Chamberlain, peu importe! Il y a là-bas un petit peuple de héros qu'on décime impitoyablement et qui, plus que tout autre peuple, a conquis ses droits à la vie. Le conflit anglo-boer a ébranlé la puissance, abattu la fierté de la Grande-Bretagne, tout en corrompant son généreux et lucide bon sens. Espérons que les belligérants trouveront une formule d'accord, qui respecte les intérêts des uns et la dignité des autres!

France, Angleterre, Allemagne, sans parler de la Russie et du Japon, ont entrepris leur petite campagne de Chine. Ils avaient à venger des affronts, fort exagérés, et tous ils escomptaient les profits tangibles de leur intervention. Les appétits et les rivalités de ces formidables associés ont mieux servi l'Empire du Milieu que ses boxers ou ses soldats. La Chine s'en tire avec quelques sacrifices pécuniaires et quelques humiliations.

L'Autriche, l'Italie et l'Espagne n'eussent pu demander mieux que de jouer un modeste bout de rôle dans les affaires du „concert européen“.

Hélas! l'Autriche-Hongrie meurt de la question des races; l'Italie, que le cabinet Zanardelli-Giolitti a fort convenablement administrée, a bien des blessures encore à panser et des maux à guérir; l'Espagne, démembrée et abaissée, continue à démontrer à l'univers qu'on peut être l'eldorado des moines et le plus pitoyable des Etats...

Poursuivons-nous cette rapide revue? Aux Etats-Unis, l'assassinat de Mac Kinley a révélé aux Yankees la plaie de l'anarchie, dont ils se moquaient volontiers; par surcroît, il leur a révélé, dans le président Roosevelt, un esprit élevé et une conscience droite. Dans l'Amérique du Sud, Argentins et Chiliens sont occupés à se regarder de travers. Le Vénézuéla et la Colombie sont en pleine révolution. Toujours la même chanson!

Détournons les yeux de ces lointaines contrées, où les spectacles réjouissants n'abondent point, pour les reporter sur notre chère Suisse! Notre existence à nous est celle des gens heureux: nous n'avons pas d'histoire, ni au singulier, ni au pluriel. Ce n'est pas très divertissant pour la galerie; nous nous en consolons sans peine. Nous travaillons beaucoup, nous nous disputons un peu, — pour n'en pas perdre l'habitude — nous ne jalousons personne et nous sommes bien avec tous les habitants de la planète... Les douze mois de 1901 se sont écoulés très paisiblement en Suisse. La Confédération a racheté le Nord-Est; elle garde encore les fonds des subventions scolaires, mais il est certain que cet important problème sera résolu sous peu, si les assurances des groupes de l'opposition sont sincères. Dans les cantons, l'équilibre budgétaire domine toutes les autres questions. C'est à qui imaginera des remèdes, c'est-à-dire des impôts nouveaux. Il faut avouer que presque partout les charges publiques deviennent plus lourdes et sont fort injustement réparties.

C'est dans une refonte complète de la législation fiscale actuelle, qui ne cadre plus avec les conditions économiques dans lesquelles nous vivons, que le remède à cette situation devra être cherché.

Pour le Valais, l'année qui vient de finir, la première du nouveau siècle,

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

51

La Bûcheronne

PAR

CHARLES EDMOND

— Et nous vous munissons de nos pleins pouvoirs, répliqua la duchesse, surtout en ce qui touche les fêtes matrimoniales, car chez nous autres campagnards vosgiens, les mariages ne se célèbrent pas à la sourdine. Quand le château est en fête, les habitants du pays sont en liesse. Voilà comment ça se pratique.

La déclaration ainsi brusquée surprit singulièrement M. de Musignan, sa fille et le vicomte. La duchesse ne s'accordait donc pas à elle-même le temps de respirer?

Au premier symptôme de rétablissement de Philippe, elle annonçait déjà à brûle-

pourpoint le prochain mariage du convalescent. Quelle était donc l'impérieuse suggestion qui la poussait ainsi à précipiter les événements?

Le prince lui, n'y regardait pas de si près et s'en accommodait volontiers. Evidemment, il n'était plus question du départ pour l'Afrique. Le duc, pendant sa maladie, a dû sans doute se livrer à de sages réflexions. Une crise salutaire se sera opérée dans son esprit. Achever paisiblement sa guérison à La Chesnaye et épouser Hedwige, tel semblait en être le résultat. Raisonnablement fort sensé et grâce auquel le prince se promettait de s'affranchir de son souci principal, celui de caser Hedwige, et de filer ensuite sur Paris.

L'attitude de Philippe paraissait confirmer aux yeux de M. de Musignan la justesse de son appréciation. Le sourire égayait ses lèvres; son visage pâli, amaigri par de longues souffrances, s'illuminait de bonheur.

La figure de Clovis exprimait des sensations de nature différente. Accablé par la déception, le vicomte, la tête basse, se tortillait les doigts et s'efforçait en vain d'accepter d'un cœur léger une situation qui

pourtant, en ce qui le concernait, ne présentait rien d'imprévu.

Hedwige était consternée; sa gaieté exubérante de tantôt tomba soudain à plat. Le jour de son arrivée à La Chesnaye, elle se serait résignée au mariage de Philippe. Maintenant, l'idée seule de cette union lui crispait les nerfs. L'aspect de la désolation peinte sur les traits de Clovis décupla encore ses répugnances. Il souffrait, le malheureux jeune homme! elle souffrait avec lui! elle ferait même davantage; elle lutterait contre la destinée qu'on prétendait lui imposer, et l'on verrait alors de quoi elle était capable!

Daniel se tenait impassible; son cœur pourtant n'avait jamais battu si fort.

La duchesse, rentrée dans la plénitude de sa nature, se dispensait d'envelopper de solennité sa manœuvre finale. Elle promena sur les assistants son regard des beaux jours, gai et limpide. Au tour de Clovis, elle partit d'un éclat de rire:

— Ça, mon neveu, fit-elle, d'où vous vient cet air lugubre, alors que tout le moude se réjouit? Mais voyez-le donc! Ne dirait-on pas qu'il assiste à un enterrement?

— Vous dites plus vrai que vous ne pensez, ma tante. Il est tant de choses que l'on enterre! Une idée absolument personnelle me traversait le cerveau, et je lui adressais un suprême adieu.

— C'est d'un bon cœur. Et moi qui vous soupçonnais de préparer un compliment pour le moins aussi bien tourné que celui dont vous m'avez gratifiée le jour de ma fête!

— Un compliment!...

— Un épithalame! Et tu le débiteras en strophes soigneusement rimées. Elle les adore, les vers, ta future cousine, dit Philippe en indiquant Angèle.

— Ma future cousine! est-ce vrai? est-ce possible? Par pitié, ne me faites pas mourir de joie! C'est bien sérieux, n'est-ce pas?

Et tout en quêtant de l'œil des confirmations autour de soi, Clovis, d'un regard fascinateur, interrogeait Hedwige. Mais mademoiselle de Musignan se trouvait occupée à autre chose; elle serrait dans ses bras Angèle.

— Ma future bru, si vous aimiez mieux, déclara hautement la duchesse, — car rien

ne laissera pas dans nos annales un souvenir qui fera époque; elle mérite cependant qu'on s'y arrête quelques instants, ce que nous ferons dans notre prochain n°, en retraçant les principaux événements qui l'ont marquée.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Ensuite d'examen satisfaisants il est délivré: à M. César Gross, à Salvan, le diplôme d'avocat; à M. Henri Leuzinger, à Sion, le diplôme de notaire.

— La commune de St-Gingolph est autorisée à contracter un emprunt de 2400 fr. destiné aux frais de reconstruction de son débarcadère.

— Il est accordé aux victimes de l'incendie du 7-8 décembre à Massongex l'autorisation de faire une collecte dans le district de St-Maurice.

— Il est prononcé une amende de 3 fr. contre N. N. pour déclaration tardive de la naissance d'un enfant.

— Il est alloué à la commune de Bagnes un subside du 12 % pour travaux de reboisement et de défense contre les avalanches à exécuter à la montagne de „Bas Combe“.

— M. Max Candide, de Bourg-St-Pierre, est agréé comme agent du préposé aux poursuites du district de Martigny.

Un cadeau de Nouvel an —

Le premier janvier un député du district de Monthey voyait entrer chez lui un honorable citoyen de ses amis. Après les compliments d'usage et sans autre préambule: „Tenez, lui dit le visiteur en lui tendant un pli bourré de billets de banque, et comptez. Il y a dans cette enveloppe 5000 francs que je vous prie de faire parvenir à la Caisse d'Etat; ils sont destinés à commencer un fonds en faveur de la création d'un hôpital-infirmerie pour le district de Monthey. L'année prochaine, à pareille époque, je vous ferai parvenir encore 5000 francs et après moi... Mais à une seule condition: c'est que vous promettiez de ne pas dévoiler mon nom.“

Et là-dessus, sans écouter notre député, qui se confondait en remerciements émus, il prit son chapeau et s'en alla.

Brave et digne homme, dont la modestie est plus admirable encore que la générosité, recevez les remerciements du district de Monthey tout entier et puisse la pensée de votre

bonne œuvre être votre consolation dans vos vieux jours!

A nous maintenant, autorités et public du district de Monthey, à écouter et à comprendre le discret appel à notre dévouement et à notre générosité que ce généreux et modeste citoyen vient de faire entendre.

Faisons tant et si bien qu'il puisse, avant de fermer les yeux pour toujours, voir encore son œuvre prospère et soulageant beaucoup de misères.

E. F.

Chemin de fer du Lötschberg — On s'occupe activement dans les milieux politiques et financiers de l'entreprise du Lötschberg, qui entrera bientôt dans une nouvelle ère, dit un journal bernois. 1902 pourrait consacrer une date importante dans le domaine de la politique bernoise en matière de chemin de fer. On a l'espoir d'assurer l'exécution du Lötschberg sans le concours de la Confédération, puisque celle-ci se tient sur la réserve.

Arrondissements fédéraux — Les cantons qui bénéficient d'une augmentation de députation au Conseil national, ensuite du chiffre de population constaté par le recensement du 1er décembre, ont été invités par le Conseil fédéral à lui transmettre leurs propositions en vue de la révision de la loi sur les élections des membres du Conseil national (nouvelle répartition des arrondissements fédéraux).

Deux cantons, Neuchâtel et Bâle-Ville, qui se trouvent dans ce cas, ont déjà transmis leur réponse au Conseil fédéral. Tous deux ont décidé de maintenir le *statu quo* actuel, c'est-à-dire pour chacun le maintien d'un arrondissement unique.

On sait que le Valais bénéficie aussi d'un siège de plus au Conseil national, d'après le dernier recensement.

Il ne sera pas sans intérêt de connaître de quelle manière notre Conseil d'Etat s'y prendra pour répartir ce nouveau siège.

Amusants! — Sont-ils assez amusants, les bons saints de l'Ami? Après avoir publié, sur Bagnes, des calembredaines qui ne méritent aucune réponse (elles sont très dignes du bon goût du parlementaire Allet), ils finissent par entrevoir la beauté de leur rôle. Lisez cet aveu qui, tombant des lèvres modestes des puritains sans péché qui nous font la morale, en disent vraiment très long:

„Arrêtons-nous maintenant, dit l'Ami, (n° du 28 décembre); nous avons assez médité de notre prochain; examinons si nous, qui prétendons être des catholiques pratiquants, nous n'avons rien à nous reprocher. Par notre conduite, ne four-

lui fit subir un geste d'affirmation.

— Avouez, vicomte, conclut la duchesse, que, pour une provinciale je vois encore assez clair dans ce qui se trame autour de moi. Il est vrai que de votre côté vous avez rondement mené la partie. Mes compliments, à une condition pourtant: les deux mariages seront célébrés le même jour à La Chesnaye.

La volonté de la bûcheronne s'accomplit cette fois-ci à la lettre.

FIN

Notre feuilleton *La Bûcheronne* finissant avec ce n°, nous commencerons dans le prochain la publication d'une œuvre due à la plume de M. H. SIENKIEWICZ, le célèbre auteur de *Quo vadis*, intitulée

HANIA

nissons-nous pas souvent des armes à nos ennemis? On nous objecte parfois que ceux qui croient ne sont pas plus honnêtes que les autres... nous devons l'avouer à notre honte, cela n'est que trop vrai!

(Signé): *Ermite de Pierre à voir*

Nous avons copié textuellement ces aveux, en les soulignant.

Est-ce assez clair?

Ces superbes chrétiens, les voilà peints par eux-mêmes. Ces moralistes sévères, que nous nous plaisions à croire impeccables, tant ils ont le verbe haut pour faire la leçon à nous autres, pauvres pécheurs, ces moralistes rigides s'avouent enfin être *médissants et pas plus honnêtes que les autres!*... Ils l'avouent à leur honte...

Un ermite médissant et une prophétesse menteuse, blottis dans les coulisses de l'Ami, quel merveilleux couple de braves gens!

Continuez, Madame et Monsieur, ne vous arrêtez pas en si beau chemin. X.

Noble descendance — L'Ami ne devrait pas oublier qu'il y a une descendance plus noble que la simiesque, c'est celle des rongeurs et des parasites, tombés du ciel qui, dans le fromage de l'Etat, ont creusé de larges trous béants.

N'est-il pas glorieux de penser à certains Allet, Stucky et Cie? B.

Le vin des fortifications — (Corr.) — Sous ce titre, le *Confédéré* a reproduit les doléances de quelques viticulteurs qui se plaignent de ce que le bureau des fortifications de St-Maurice, comme celui du Gothard d'ailleurs, ait acheté quelques mille litres de vins rouges de provenance italienne, voire même quelques bouteilles des meilleures marques de Bordeaux ou de Bourgogne!

Que l'on veuille bien me permettre à ce sujet quelques réflexions.

Je voudrais demander tout d'abord: Pourquoi la Confédération achète-t-elle des vins rouges italiens pour la troupe? C'est évidemment que ces vins sont demandés soit pour leur goût soit pour leur prix par une partie de nos soldats. Dès lors je ne vois pas de raison plausible de les en priver.

Et pourquoi ces fines bouteilles de Médoc ou de Fleurie? C'est qu'apparemment parmi les officiers et les soldats des troupes de forteresse, il y a des citoyens dont la bourse suffisamment garnie leur permet de s'offrir ces réconfortants en compensation du service pénible qu'ils ont à faire à ces altitudes élevées. Voulez-vous leur enlever cette légitime satisfaction?

Si donc, en faisant quelque modeste provision de vins étrangers tout en laissant, il ne faut pas l'oublier, la plus grosse part aux produits du pays, la Confédération fait son possible pour satisfaire les goûts de nos troupiers, devons-nous l'en blâmer?

Nous demandons déjà au soldat son temps, son énergie et aussi malheureusement un peu de son argent. Voulez-vous encore le transformer en agent du Syndicat des vins nationaux? Ce serait pousser un peu loin les obligations du service militaire.

Mais si l'on voulait prouver par l'absurde la fausseté du raisonnement de ces protectionnistes à outrance, il n'y aurait qu'à leur demander pourquoi ils ne réclament pas la présence exclusive de l'alcool fédéral dans les caves des fortifications? Ne serait-ce pas plus patriotique, plus national que d'y tenir des vins d'un canton aux dépens de ceux d'un autre et de provoquer ainsi une rivalité regrettable entre confédérés?

Un ancien pioupiau.

Bouveret-Kursaal — Une société, dite „Société immobilière du Bouveret“, au capital de 300,000 fr., vient de se constituer. Elle a pour but: l'achat de l'hôtel du Chalet de

la Forêt-Bouveret et des terrains attenants, l'achat d'une concession de l'Etat du Valais au nom de Victor Lugon pour l'établissement d'un Casino-Kursaal au Bouveret, la construction et l'exploitation d'hôtels et d'un casino sur les dits terrains. Le président du conseil d'administration est M. Emile Jacquemard, à Genève, et le secrétaire M. J.-A. Weiss, également à Genève.

Lugubre trouvaille — On a retiré du Rhône jeudi, au Bouveret, le cadavre en putréfaction d'un homme paraissant avoir séjourné 3 à 4 mois dans l'eau. On croit que c'est celui d'un ouvrier encore jeune.

Massongex — *Un méfait du vent* — Samedi soir, un violent coup de vent a renversé deux chars de foin sur le pont de Massongex et appartenant à M. Croset-Bocherens, voiturier, à Bex. Comme il était impossible de les relever à cause du vent qui soufflait en tempête, on a dû les laisser ainsi sur place; de ce fait, la circulation des voitures fut interrompue toute la journée du dimanche et une partie de celle du lundi.

Accident du travail — Vendredi dernier, après-midi, un accident est arrivé à la carrière d'ardoise des Fays sur Sembrancher. Un ouvrier italien, qui venait de reprendre le travail, a été écrasé par la chute d'un bloc qui s'est détaché de la voûte. La mort a été instantanée.

Fully — C'est au-dessous de la route de Branson, au lieu dit le Carroz, que se trouve le champ défoncé dans lequel on a trouvé des ossements humains; ce champ appartient à l'ancien vice-président Etienne Malbois; il a été exactement mis au jour vingt-deux squelettes, dont un devait être celui d'un homme démesurément grand; ils ont été trouvés dans une tranchée séparée sur toute la longueur du champ par deux murs en maçonnerie sèche.

Il est impossible d'assigner une cause à ces inhumations; ce qui est certain, c'est qu'elles ne proviennent pas d'un cimetière.

Nomination postale — M. Fr. Joseph Besse de Bagnes, a été nommé buraliste de poste au Châble, en remplacement de M. Auguste Filliez décédé.

Le temps — La première constatation que la nouvelle année nous aura permis de faire est que les jours se suivent et ne se ressemblent pas; autant le 1er a été doux et ensoleillé, autant le 2me a été sombre, venteux, tempétueux, même par moment pluvieux, en deux mots désagréable et maussade.

Plus que jamais M. le professeur Henri Dufour, dans une lettre publiée par la *Tribune de Lausanne*, a eu raison de mettre en garde en ce temps-ci les amateurs de courses contre une surprise fâcheuse; l'avertissement était sage.

Il est probable en effet que si des excursionnistes novices ou téméraires, de ceux qui veulent profiter coûte que coûte de deux ou trois jours de vacances pour faire une excursion alpestre, s'étaient aventurés dans les hauteurs pour y passer la nuit du 1 au 2, ils y seraient encore, à l'heure qu'il est, bloqués par la tempête de neige.

Confédération Suisse

Budget de la Confédération — Les chiffres définitifs du budget de la Confédération pour l'exercice 1902, ont été arrêtés comme suit par l'Assemblée fédérale: Recettes 102 millions 290,000 fr. Dépenses 107,890,000 francs, soit un déficit probable de 5 millions 600,000 francs.

ne vous empêche maintenant, Daniel, de vous prononcer, — dans mon sens, bien entendu!

— Dans quel sens? riposta le forestier, refoulé enfin au fond de ses derniers retranchements et ne combattant plus que pour couvrir sa défaite; — mais il me semble qu'il y a un mois de cela, vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer l'union prochaine de M. le duc avec mademoiselle de Musignan?

— Hedwige? Vous pouvez également lui offrir vos bons souhaits à l'occasion de son prochain mariage, à elle aussi!

— Du mien? marraine, demanda Hedwige empourprée d'émotion.

— Oh! la fine mouche! répondit madame de Croix-Saint-Luc, ne croirait-on pas que je lui apprends du nouveau? — sauf le consentement de votre père, petite Parisienne que vous êtes, car je ne m'arroge pas le droit de disposer toute seule de votre gentille personne.

— Le consentement de papa? Le voici! s'écria Hedwige.

Et saisissant entre ses deux mains la tête du prince qu'elle baisa au front, elle

Palais postaux — L'alerte qui s'est produite aux Etats, dans le cours de la dernière session, aux sujet du crédit supplémentaire de 336,000 fr. demandé pour l'Hôtel des postes de Lausanne, et qui faillit être refusé, a produit son effet. La Direction des travaux publics de la Confédération avait élaboré pour la construction d'un Hôtel des Postes, à Altdorf, un projet devisé à 280,000 francs. Or, en attendant que la commune d'Altdorf ait trouvé un emplacement pour le futur édifice, la Direction générale des Postes a remis le projet à l'étude et a fait établir par un architecte lucernois un nouveau devis de 160,000 fr. seulement.

Excusez de la différence: 120,000 fr. Il était temps de mettre fin à ce gaspillage effréné des deniers de la Confédération.

Congrès international maçonnique — Le journal le *Secolo*, de Milan, annonce qu'en 1902 aura lieu à Genève, sous les auspices de la Grande Loge suisse "Alpina", un congrès international maçonnique de tous les ordres et pays.

Statistique hôtelière — Le bureau de statistique vient de publier, en même temps qu'un index alphabétique général des dix annuaires qui sera sans doute fort bien accueilli, l'*Annuaire statistique pour 1901*. Ce volume contient, outre les données qui y figurent régulièrement, toute une série de tableaux nouveaux.

Un des chapitres les plus intéressants est celui qui est consacré à l'industrie des étrangers et qui nous révèle d'une façon saisissante l'importance du développement qu'a pris cette branche de notre activité économique. Voici tout d'abord quelques données générales:

Année	Hôtels et pensions d'étrangers	Lits
1880	1002	58,000
1894	1693	88,000
1899	1896	104,000

Le développement de l'industrie hôtelière se manifeste d'une façon inégale suivant les cantons. Le canton de Berne, qui ne comptait que 107 hôtels en 1880, vient aujourd'hui en tête avec le chiffre de 292, laissant en second rang les Grisons avec 264 hôtels; immédiatement après vient le canton de Vaud avec 211 hôtels (109 en 1880) et 12,000 lits (6000).

Les capitaux engagés, qui étaient de 319 millions en 1880, représentaient en 1900 une somme de 550 millions qui se répartissent d'une façon à peu près égale entre les établissements de saison et les établissements à l'année: les immeubles représentent à eux seuls une valeur de 420 millions. Ces établissements n'occupent pas moins de 27,000 personnes.

On a établi pour ces dernières années une statistique exacte des voyageurs qui ont été au nombre de 2,3 millions en 1897 et 2,6 millions en 1899. Il est curieux de constater que le nombre des journées de logement calculées par voyageur tend à s'abaisser, sans doute par suite du développement des voies de communication: il a passé de 4,25 jours en 1897 à 4,15 en 1898 et 3,8 en 1899. Quant aux nationalités, c'est l'Allemagne qui est la mieux représentée: elle fournit à peu près le tiers du nombre des voyageurs, la Suisse le 20, l'Angleterre le 17 et la France le 11 pour cent.

A l'exception de l'Amérique dont le contingent a passé du 8 pour cent en 1897 au 5 % en 1899, la proportion des étrangers des autres pays est sensiblement la même qu'en 1897.

Affranchissez vos cartes postales — Il y a en ce moment-ci, dans les bureaux de poste de la Confédération 11,827 cartes postales que l'administration n'expédiera pas, parce que 6,677 d'entre elles sont insuffisamment affranchies et que 5,150 ne

le sont pas du tout. Toutes ces cartes seront jetées au rebut.

Nouvelles des Cantons

Argovie — Une affaire de séquestration — Il a de nouveau été question, dans la dernière session des Chambres, de l'opportunité d'une loi fédérale réglant tout ce qui a trait au régime des aliénés. Ce postulat est revenu sur le tapis à propos d'un recours à l'Assemblée fédérale formulé par un nommé Leuenberger, de Klingnau. — L'histoire de ce Leuenberger, la voici en deux mots:

Le 22 mai 1900, Jean Leuenberger avait déposé une plainte auprès du ministère public argovien contre deux fonctionnaires de l'Etat pour faux témoignage. Les deux coupables devaient, pensait-il, être arrêtés. Hélas! ce fut lui-même qu'on empoigna et qu'on transporta dans un établissement d'aliénés, malgré ses protestations et celles de sa famille. Le médecin de la maison, en procédant à l'examen de Leuenberger, put constater que celui-ci avait été indûment séquestré et libella un préavis de mise en liberté. Mais les autorités argoviennes passèrent outre à l'expertise médicale et maintinrent Leuenberger au cabanon. Il y était encore au moment où le recours de sa famille était déposé sur le bureau de l'Assemblée fédérale. Celle-ci, après délibération, se déclara incompétente.

Ajoutons qu'une brochure publiée par la famille Leuenberger et intitulée: „Ein Kulturbild aus dem Aargau“ a été confisquée.

Telle est l'histoire qu'on raconte. Reste à savoir si elle est véridique.

Vaud — Un brigand — En septembre, Mme veuve Clémentine Forestier, âgée de 41 ans, du Bois d'Amont, (France), venant de Lausanne, où elle s'était rendue pour consulter un oculiste, avait été abordée à Nyon par un individu qui lui avait proposé de l'accompagner pour faire la traversée du Jura. Mme F. avait imprudemment accepté. Elle s'en repentit. Au-dessus de Trélex et Saint-Cergues, son compagnon l'assailit, la dépouilla de ce qu'elle avait sur elle, soit 260 francs, plus sa montre, et tenta même de la violenter.

Mme M. se défendit avec l'énergie du désespoir et, folle de terreur, elle s'enfuit dans la forêt où elle erra plusieurs jours; elle fut recueillie vendredi 30 août à la frontière française, tombant d'inanition.

Le coupable ne tarda pas à être arrêté: c'est un nommé Jean-Louis Duvoisin, originaire d'Orges, né en 1869. Il vient d'être condamné par le tribunal criminel du district de Nyon, pour brigandage et attentat à la pudeur, à douze années de réclusion, à la privation des droits civiques à vie et aux frais.

— **Disparition du guet** — Une antique institution vient de disparaître depuis le 1er janvier; à Payerne; c'est celle des guets de nuit. Il y a quelques années a été supprimé le guet qui veillait au haut du clocher. Aujourd'hui c'est le tour des agents dont le rôle, ingrat entre tous, consistait à se promener en ville, toute la nuit durant, pour remonter les montres de contrôle et veiller à la tranquillité publique. Ces vétérans, legs des temps passés, seront remplacés par des agents de police à poste fixe.

— **Ecoliers qui promettent** — On a découvert au village du Lieu toute une bande d'écoliers de 11 à 14 ans, qui s'était organisée dans le but de dévaliser les magasins et de revendre, pour se le partager, le produit de ces larcins. La bande avait un règlement; la dénonciation y est punie de la peine de mort.

Nouvelles Étrangères

La guerre au Transvaal

Peu à peu, les détails nous arrivent sur le grave échec infligé par De Wet à l'armée anglaise à Tweefontein.

Le chiffre des pertes n'a rien d'effrayant; soixante-trois soldats tués et probablement un nombre égal de blessés, six officiers tués, neuf blessés et 246 prisonniers, ce n'est pas un désastre, c'est un échec de proportions ordinaires. Mais l'effet moral ne se mesure pas à l'étendue des pertes, et l'on ne peut nier que cet insuccès survenant au moment où l'on nous répète chaque jour que la résistance des Boers s'épuise et que la guerre va finir, frappera d'autant plus qu'on avait habitué le public à des prévisions plus optimistes.

Le succès de De Wet n'est pas le seul à réjouir les Boers. On apprend que presque en même temps dans le Transvaal, au sud d'Ermelo, les Burghers, sous Britz, ont infligé une grave défaite à la colonne du général Spens et capturé au moins une compagnie du 14^e régiment d'infanterie montée.

D'après la liste des pertes, les Anglais auraient subi le jour de Noël un autre échec, moins important, il est vrai. Ce combat a eu lieu dans l'angle sud-ouest de l'Orange, à Nooikraal, près de Fauresmith. Les Anglais y ont eu quatre tués, dont un officier, le lieutenant Philippe, du 49^e yeomanry; quatre blessés et trois prisonniers dont le lieutenant J.-R. Watson, du 24^e yeomanry.

Ces résultats sont encourageants pour les héroïques paysans des républiques sud-africaines. Si vraiment, comme l'affirme le *Times*, ils ne sont que 11,000 sous les armes, il y a là une preuve surprenante de l'impuissance du nombre, même quand la supériorité en est écrasante au point de vue des chiffres seuls.

Une dépêche de Pretoria au *Daily Mail* annonce que De Wet s'est emparé de tous les canons anglais dans la surprise de Tweefontein.

On télégraphie de Pretoria au *Standard* que le général De Wet se dirige vers Reitz. Le général Elliott le poursuit. De Wet évite toute action sérieuse. Il a avec lui 500 hommes et 4 canons. Dimanche, ses commandos se sont dispersés.

On télégraphie de Durban que les Boers ont été repoussés le 28 décembre à Laing's Nek et au défilé de Botha. La ligne de blockaus, près de Standerton, barre le passage aux Boers que le général Botha a envoyés le 29 prêter main forte à de Wet.

Un fort détachement de Boers a pénétré dans le Swaziland, s'est emparé de la demeure de la reine et a tué de nombreux indigènes.

On mande de Graaf-Reinet que le procès du commandant Schœppers, accusé de haute trahison, a pris fin mardi.

Le jugement sera rendu ultérieurement.

Russie — *Attentat nihiliste* — Une bombe placée sous le balcon du palais du gouverneur de Kiew, le grand duc Constantin, a fait explosion mercredi jour de Noël, au moment où les salons étaient remplis d'invités. Il y a eu une grande panique, mais aucune victime. Les dégâts matériels sont importants. Il n'est pas resté une seule vitre intacte.

Quinze étudiants soupçonnés ont été arrêtés.

Horrible assassinat — A St-Petersbourg, un jeune Autrichien, ayant volé 500 roubles à son père et se voyant découvert, a tué sa mère à coups de hache, ainsi que sa sœur aînée, âgée de 18 ans; une autre petite sœur, frappée aussi, est mourante. L'assassin est arrêté.

BIBLIOGRAPHIE

Nous venons de recevoir de l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler** le catalogue de journaux, édition 1902, que cette importante maison envoie chaque année à sa nombreuse clientèle.

La 36^{me} édition ne le cède en rien aux précédentes, tant au point de vue de l'élégance du volume, que sous le rapport de l'arrangement intérieur et de la richesse du contenu.

Les journaux de tous genres et de tous pays y sont classés d'une façon si claire et si pratique, qu'il est aisé à chacun de se renseigner sûrement et rapidement sur les conditions d'insertion dans tous les journaux du monde civilisé.

L'importance sans cesse croissante de la publicité dans les journaux donne à ce volume une valeur toujours plus grande et nous savons gré à la maison **Haasenstein & Vogler** de nous avoir fait parvenir un exemplaire de son utile recueil.

On ne prend jamais trop de précautions

Lorsqu'un homme a été frappé par une maladie grave et d'un caractère aigu, qu'il en a conjuré le danger immédiat par les soins qui lui ont été prodigués par son médecin, il lui reste à éviter d'autres périls, ceux de la convalescence. A ce moment il faut prendre des précautions indispensables car on a vu beaucoup de convalescents succomber aux suites d'une rechute plus grave que la maladie elle-même. Pendant cette maladie, le sang s'est appauvri et a perdu les qualités essentielles au bon fonctionnement de l'organisme. La faiblesse générale est telle qu'on peut ne s'en pas relever. Pour sortir de cet état de langueur, il faut reconstituer le sang et l'enrichir afin de fortifier tous les organes. A ce moment celui qui emploiera les pilules Pink qui sont un puissant régénérateur du sang, sera à peu près assuré de retrouver rapidement ses forces. M. Henri Girard, 29, rue du Stand, à Saint-Imier, Jura-Bernois, à lasuite, d'une maladie qui mit ses jours en danger s'est empressé de recourir aux pilules Pink et a obtenu d'excellents résultats.

L'emploi des pilules Pink, dit-il, m'a permis d'en constater la réelle efficacité dans un cas grave d'affaiblissement dans lequel je me suis trouvé à la suite d'une longue maladie. Vous pouvez ajouter mon nom à la listes des personnes reconnaissantes qui ont fait usage des Pilules Pink et ont pu en apprécier la valeur.

Il est prouvé que partout où l'on a employé les pilules Pink comme reconstituant du sang et tonique des nerfs on a retrouvé les forces, la vigueur et la santé après avoir été atteint d'anémie, de chlorose, de neurasthénie, de rhumatisme ou de sciatique. Les mères sauront que les jeunes filles à l'époque de la formation pourront par les pilules Pink traverser ce passage quelquefois difficile. Les femmes sur le retour d'âge emploieront utilement ces pilules qui seront très efficaces à cette période critique. Enfin les enfants atteints de rachitisme ou de danse de Saint-Guy trouveront par elles la guérison complète.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal pour la Suisse, MM. P. Doy et F. Cartier, droguistes à Genève. Trois fr. cinquante la boîte et 19 fr. les 6 boîtes franco contre mandat-poste.

XXXX Frs. 5 XXXX

les 6 mètres Cachemire-Merinos noir pure laine, grande largeur. — Lainages et cotonnerie pour robes et blouses ainsi que draperie hommes dans tous les prix.

Echantillons franco. Gravures gratis.
Grands Magasins F. Jelmoli, S. a., Zurich

! Demandez échantillons !

de nos „Occasions“ en lainages et cotons pour robes et blouses de dames que nous soldons à des prix exceptionnels
Grands Magasins v. F. Jelmoli, A.-G., Zurich

Economiser sans manquer du nécessaire

c'est la meilleure règle pour la santé de notre corps et de notre esprit, car ainsi on évitera les dérangements des fonctions digestives et de l'alimentation et prévendra des maladies sérieuses. Aussitôt que les symptômes, tels que maux de tête, pensateur d'estomac, renvois, manque d'appétit, vertiges, anxiété, se manifestent et que les selles quotidiennes deviennent irrégulières et insuffisantes, il faut prendre les pilules suisses du pharmacien Richard Blandt, bien connue, et recommandées, qui se vendent seulement en boîtes de 1,25 fr. dans les pharmacies, et les bons résultats ne manqueront pas de se produire.

Martigny-Ville, Place Centrale

VICTOR DUPOUIS

Magasin de chaussures

Toujours grand choix de souliers de travail

Marchandises soignées et de Ire qualité à des prix défiant toute concurrence

Assortiment complet des articles d'hiver

SOULIERS et PANTOUFLES drap et flanelle en tous genres

Caoutchoucs, Snow boots, Socques

Pantoufles en lisière, femmes, à 2 fr. 20

Dépôt exclusif pour les districts d'Entremont-Martigny des pantoufles des Prisons de l'Evêché à Genève

PRINCIPALE VENTE de la MAISON:

CHAUSSURES BALLY

Expéditions par poste

BON MARCHÉ

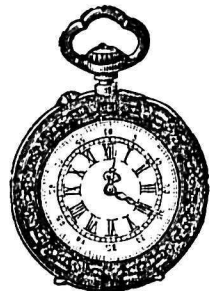
PRIX MODÉRÉS

St-Gall. Ecole préparatoire

pour les employés des chemins de fer, des postes, des télégraphes, des téléphones et des douanes

Cours obligatoire de 2 ans dans toutes les branches. Ouverture de la prochaine année scolaire: **5 mai 1902**. Conditions d'admission: 2 années d'école secondaire ou préparation équivalente. Age minimum: 15 ans. Les candidats au-dessus de 16 ans obtiennent la préférence. Les élèves sortant de l'Ecole jouissent de plusieurs facilités pour l'admission aux administrations fédérales. Enseignement gratuit pour les élèves de nationalité suisse. ECOLOGE: seulement pour les étrangers, Fr. 100.- par an. Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 15 mars. Elles devront être écrites sur le formulaire spécial de l'école et être accompagnées d'un certificat médical attestant les qualités de santé exigées par les administrations. Pour tout autre renseignement s'adresser à

La Direction.



Horlogerie - Bijouterie - Lunetterie

HENRI MORET

Place Centrale Martigny-Ville Place Centrale
Montres soignées et courantes. Pendules. Réveils, etc.
Bijouterie or, argent, fantaisie. Alliances or et plaquées or.
Lunetterie. Baromètres. Thermomètres.

Dorure. Atelier de réparation. Argenture
Prix modérés

"Trybol"

Eau dentifrice antisept.
aux Herbes
La meilleure du présent

En vente dans toutes les pharmacies, drogueries et parfumeries à fr. 1,50 par flacon.
Dépôts chez: MM. BASEGGIO, coiffeur, Martigny-Bourg; Mce LOVEY, pharm. Martigny-Ville.
Seul concessionnaire pour le canton du Valais: M. F. BICHSEL, pharm. à SION.

Papiers peints

depuis 0,30 cts le rouleau
à l'Imprimerie Commerciale
Martigny

Jean MOOR, tourneur
Martigny-Bourg
se recommande pour tous les travaux concernant son état.

A vendre
un appartement neuf à Martigny-Ville.

S'adresser à l'architecte Arlettaz au dit lieu.

A l'occasion des Rois

Grand bal donné dimanche soir, dès 8 heures, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville à Martigny-Ville, par la fanfare municipale la Cecilia.

AVIS

Le soussigné a l'honneur d'aviser le public, ainsi que sa nombreuse clientèle de

Martigny et des environs

qu'il a reçu un très grand choix de

Chapeaux de feutre pour hommes, jeunes gens et enfants

Chapeaux pour dames et fillettes

Grand assortiment en ouvrages à broder

LAINES à tricoter et à broder, Bonneterie, CHEMISES, CALEÇONS, MAILLOTS, Gants d'hivers, Corsets, Fourrures, Papeteries, Parfumerie, Spécialité d'articles pour enfants, ETRENNES UTILES, etc, etc.

Prix très modérés

Se recommande

J. RICHARD-GUGER

Modes, Chapellerie, Nouveautés
MARTIGNY-VILLE

Café du St-Bernard

Samedi soir à 8 h.

RAMS

Volailles et Vacherins

L'Agence A. Luy, Montreux

DEMANDE: Bonnes d'enfants, filles d'office et de cuisine, laveuses et jeunes filles pour tout faire. Salaire mensuel 20 à 30 fr.

Entreprise générale
d'Appareillage Electrique

A. Neusel, Bex

Sonneries pour Hôtels,
Stands et Appartements

Eclairage
et Transport de Force

Installations
de Téléphones, Porte-voix
et Paratonnerres



J. KLAUS
LE LOCLE (SUISSE)

Malgré l'augmentation j'expédie 10,000 paires Souliers

contre remboursement, aux prix étonnamment réduits suivants:

		Nos	40-47	Fr.
Bottes de travail	ferrées, prima	40-47		12.50
"	amples tiges, double semelle, ferrées	40-47		16.50
Souliers de travail	forts, ferrés	40-47		5.90
"	très forts, Ire qualité	40-47		6.80
"	à lacets, hommes, façon militaire, très forts	40-47		7.90
"	" fins, pour dimanche	40-47		8.90
Bottines à élastiques,	pour hommes, prima	40-47		7.90
"	" fines, pour dimanche,	40-47		8.90
Souliers garçons,	très forts, ferrés	30-34		4.50
"	" de dames, hauts, ferrés	35-39		5.50
"	filles, " fins, pour dimanche	36-42		5.80
"	" ferrés,	36-42		6.90
"	" fins pour dimanche,	30-35		3.70
"	" ferrés, "	26-29		4.60
"	montants, pour enfants,	30-35		5.60
"	" ferrés, "	30-35		4.70
"	bas, à lacets, élastiques avec talons, fins	18-20		1.90
"	" avec talons, fins	20-23		3.80
"	" bas, à lacets, élastiques ou boucles, p. dames	36-42		5.50
"	" t.fins	36-42		5.50
"	" p.hommes	40-47		7.90
"	" t.fins	36-42		8.90
Pantouffles cuir,	pour hommes, très fortes	40-47		5.70
"	dames	36-42		4.70
Chemises de travail,	couleurs très fortes			1.85
Pantalons de travail,	toutes grandeurs, doublés,			3.80
Prix-courant détaillé franco	et gratis par retour du courrier.			

Garantie: Echange immédiat, franco

Le plus grand commerce d'expédition de chaussures, de près et de loin. Certificats à disposition Service consciencieux L'année dernière plus de 8.000 renouvellements de commandes.

Hans HOCHULI, à la Waarenhalle, FAHRWANGEN (Argovie).

Ville de Hambourg Deuxième classe. Tirage les 8 et 9 janvier

500,000 Marcs

ou 625,000 Francs

sont offerts comme prix principal en cas de meilleure réussite par le **Grand Lotissement d'Argent de Hambourg**, autorisé et garanti par le Gouvernement. La Ville de Hambourg garantit le prompt paiement des prix gagnés, la fortune entière de l'Etat servant de garantie officielle.

L'organisation du Plan est tellement avantageuse, que dans le courant de quelques mois et en 6 tirages de **116,000 billets 57,010 gains** de la somme totale de

Marcs

10,085,040

seront définitivement décernés, parmi lesquels se trouvent des prix principaux, éventuellement de

Marcs

500,000

mais spécialement des gains à

1 à Mcs	300000
1 à "	200000
1 à "	100000
1 à "	75000
2 à "	70000
1 à "	65000
1 à "	60000
1 à "	55000
1 à "	50000
1 à "	40000
1 à "	30000
1 à "	20000
15 à "	10000
55 à "	5000
102 à "	3000
155 à "	2000
3 à "	1500
610 à "	1000
1025 à "	300
36053 à "	169
18980 à	250, 200, 150,
148, 115, 100, 78, 45,	
21.	

Les gains, indiqués ci-contre seront tirés dans la 2^{me} classe **4000** au montant de **Marcs 258,945**.

Le gain principal de la 2^{me} classe est de **M. 55,000**, celui de la 3^{me} **M. 60,000**, 4^e classe **M. 65,000**, 5^e classe **M. 70,000**, 6^e classe **M. 75,000** dans la 7^{me} classe, éventuellement **M. 500,000**, mais spécialement **M. 300,000, 200,000, etc.**

Les jours de tirages sont fixés officiellement pour les **8 et 9 janvier 1902**.

Pour le prochain deuxième tirage de ce grand lotissement d'argent, garanti par l'Etat, le prix

d'un billet original entier est de Fr. 22,50
" " " demi " " 11,25
" " " quart " " 5,65
" " " huitième " " 2,85

Contre remise du montant par mandat de poste international ou contre **remboursement**, tous les ordres seront exécutés **immédiatement** et avec le plus grand soin et le **titre original muni des armes de l'Etat** sera remis entre les mains du commettant.

Un plan officiel contenant le tableau des gains, ainsi que les mises relatives, sera joint gratis à tout ordre et, après chaque tirage, les listes seront envoyées à mes clients sans qu'ils aient besoin de les demander.

Sur demande, j'envoie d'avance et affranchi le plan officiel et je déclare reprendre en cas de non convenance et avant le tirage, les billets, en remboursant le montant payé.

Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.

Mon entreprise a toujours été favorisée par la fortune et j'ai souvent eu le plaisir de payer à mes clients les plus grands prix, entre autres ceux de

Marcs 200,000, 65,000, 60,000, 40,000, 40,000, etc.

Comme il est à prévoir que la **solidité et la bonne réputation** de mon entreprise attireront de nombreux preneurs, je prie, afin de pouvoir exécuter tous les ordres, de me les faire parvenir le plus tôt possible.

Friedrich Fricke

Maison de Banque à Brême

Les personnes qui s'intéressent à un Lotissement d'argent fondé sur la base la plus solide et qui tiennent à la sauvegarde de leurs intérêts sous tous les rapports, sont priées de s'adresser directement et avec confiance à ma maison

Friedrich Fricke à Brême

Mes honorables clients ont l'avantage de recevoir leurs billets directement, sans l'intermédiaire d'une troisième personne et, de cette manière, ils ont tous les avantages d'une relation directe. Tous les ordres qui me parviendront seront immédiatement enregistrés et effectués promptement.

Vitrauphanie

Papiers peints transparents pour coller sur vitrages

En vente à

Imprimerie Commerciale, Martigny